Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260831-2026_57-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/08/2026

Date de la convocation
12/08/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 01/09/2026

L'an 2026, le 31 Août à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne, SAVINEL Fanny
MM : MAILLARD Jean-Charles, MARIAU Noël, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Pouvoir : EON Jean-Yves donne pouvoir à MALLET Bertrand

Excusée : BAZILLE Sandra

Secrétaire de séance : PRESSET Jean-Baptiste

2026/57 – Vente armoire frigorifique positive de la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une armoire frigorifique positive n'a plus d'utilité dans la cuisine de la salle polyvalente. Il propose aux membres de mettre en vente ce matériel et de se prononcer sur un prix.

Il ajoute que l'Association communale de chasse agréée de Noyal-sous-Bazouges est intéressée par cet achat.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire de vendre l'armoire frigorifique positive de la cuisine de la salle polyvalente à hauteur de 100 €.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'établir le titre de recettes au nom de l'ACCA pour la vente de ce matériel.
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires.

Secrétaire de séance :
Jean-Baptiste PRESSET

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET